

FORMATION DE CHRONOMÉTREUR REGIONAL

Les comités régionaux de Picardie, de Champagne-Ardenne, du Nord-Pas-de-Calais et d'Ile de France organisent cet hiver une formation de chronométréur régional.

Conditions :

- Etre licencié à la FFC en 2016
- Posséder la qualification d'arbitre régional ou supérieur

Formation :

Elle se tiendra à la Maison des Sports, rue Gaston Moutardier à Amiens (Somme),

le samedi 23 janvier 2016, de 9h00 à 17h00.

La présence des candidats est indispensable à cette journée.

Examen :

Il se tiendra au même endroit, **le samedi 13 février 2016, de 9h00 à 13h00.**

L'examen sera composé de deux parties :

- Une partie écrite
- Une épreuve pratique avec prise de temps

Note :

- Les repas seront pris en commun et seront à la charge des candidats.
- Avant la formation, les candidats recevront par mail le guide du chronométréur édité par l'UCI, ainsi qu'un exercice-type de classement à réaliser individuellement.

Inscription :

Les candidats devront envoyer leur candidature par mail, en indiquant leur nom, prénom, club, n° de licence et qualification, avant le **15 novembre** :

- au responsable régional du corps arbitral : Alain BRISEUX – a.briseux@cif-ffc.org
- au formateur : Jean-François MAILLET – jf.maillet@cif-ffc.org

Réussite à l'examen :

Un candidat sera considéré comme reçu s'il remplit les deux critères suivants :

- la note à l'examen est supérieure ou égal à 15 sur 20 ;
- le candidat aura officié comme chronométréur stagiaire sur un minimum de trois épreuves.